

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 62 (1924)
Heft: 11

Artikel: Incorrigibles !
Autor: J.M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-218642>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 09.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

PUBLICITAS

Société Anonyme Suisse de Publicité

LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT: Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Nous avisons les abonnés, n'ayant pas encore payé leur abonnement, que le remboursement leur sera présenté à fin mars.

Pour éviter des frais de port inutiles, utilisez notre compte-chèques postal II.1160.

SOBRIQUETS DE QUELQUES VILLAGES CRUYÉRIENS VERS L'AN 1600

DANS les nombreuses notes historiques laissées en manuscrit par le chancelier d'Etat Guillaume Techtermann (1551-1618), homme d'une puissance de travail extraordinaire et l'un des plus distingués représentants de l'humanisme à Fribourg, se trouve une feuille où il transcrit de sa main les sobriquets, moitié français, moitié patois, connus de son temps, d'un certain nombre de localités de la Gruyère. Ce document, que M. Max de Techtermann a bien voulu mettre à notre disposition, porte un titre latin *Mycterismi a monticolis in se invicem excogitati et agitati*, que nous traduisons par *Sobriquets imaginés par les montagnards et qu'ils aiment à se lancer les uns aux autres par plaisanterie*.

Quelle est l'origine de ces bizarres dénominations. A quelles particularités historiques, ethnographiques ou physiologiques font-elles allusion? Il n'est pas possible de le dire. On croyait généralement qu'elles étaient d'origine plutôt récente. Or, il est intéressant de constater que, du moins dans la Gruyère, on en trouve une vingtaine, il y a déjà plus de trois siècles, et qui si, la plupart de celles qui étaient connues à l'époque de l'illustre chancelier ne sont plus les mêmes qu'aujourd'hui, deux cependant ont survécu, celles d'Estavanens et celle de Lessoc; cette dernière, toutefois, notablement altérée, n'est pas facile à identifier. Voici la liste de ces singulières appellations; nous donnons à côté, entre parenthèses, les dénominations publiées par les *Etrennes* en 1893.

Bataillaux de Charmey (lé cus pejants).

Patillaux de Crisuz (lé cus cojus).

Mal avisés des Arses qui laissent noyer leur gu.

Le rousset de Botterens.

Peil rousset du Grandvillard (lé bourata tsa).

Grosses taches de Lessot, des petits gostaz et des coingnets de bois avecq (lé tassets ou lé tata seïon ou les tatséyau).

Escorche chevaux de Montbovon (lé manguillons).

Les chasseurs de Neyrevues (lé groché tithés ou lé gros medjià).

Bourgeois de Gruyère (lé porta diôblios chu la chuvre ou lé menéthrei).

Verrat de La Tour (lé renallâre).

Belles femmes de Broc (lé bratha pacot).

Mange bacon d'Estavanens (lé medze bacon).

Carcassieux d'Albeuve (le dziclia laitia, ou lé Chavoïao).

Fromagioux du Pasquier (lés âno).

Bon buveur de Wauruz (Granta bocha, rin dedin).

Bien devoteux de Sales (lés orgoliâ ou les pâcha laordzou).

S'ils n'appuyent bien, Wauru charra sur Vuadens.

Corbeyre deroche tout (lé corbé).

Villarvolaz resaime tout (lé coraillon).

(Nouvelles Etrennes fribourgeoises.)



QUAUQUES DZANLIES

N de dinse que ie ne fau jamé sè moquâ dâi dzeins que san sor, po cein qu'on ne sâ jamé cein qu'on paô deveni. Lè bin veré, mâ to parai l'ai a dai coup qu'on pâo pas sè teni dé riré, ein oyeint lè reponses que fan.

Lo Dâvi à Brequet étai dzo vilho valet, ie desai dinse que sè volliavè jamé mariâ po cein que lè fennès n'apportâvon dein onâ maison, quèi dâi pudzes et dai poîntés rêsons.

On ne sâ pâ perquic lo Dâvi sè laissi ébloui, mâ adî ète que la Caton l'a bo et bin einvortolhi. La Caton étai onna rodze, et va sèdè qu'on lè dit totès bounnès, âo totès crouyes.

Lo poîtro Dâvi ein a vu dai grises et dai nairés, peindèint les annâes que l'a étâ applieyi avoué clia Caton. Ie desai dâi iadzo que l'ai farai rin d'allâ ein einfé, que savai dza kemîn lai fasai. Lè derrairés annâes dè sa via, (kâ lé zu mô) n'avan to parai pas étâ lè pllie crouyes, po cein que la Caton étai vègnâite sorda à tzavon, et lo Dâvi pouavè lai deré quauquies noms d'ozi.

Onna senanna aprî que lo Dâvi l'a étâ ein terra, la Caton sè trovavè vè lo borni, iè la vâvè quauquies breques, quand lo Tienne aô Dzudzo vegne à passâ, s'approuzè dè la Caton, lai teind la man, ein lai deseint que l'avâi bin regrettà de n'avâi pas pu allâ à l'einterrâ dè se n'hommo, po cein qu'étai malado ci dzo quie. La Caton lai a repondu :

— Vo zité bin honito mâ ne pû pas mè rémarriâ to dè suite avoué cliau poèson dè loi que l'an fé.

Et la derraire, lè cliaque âo vilho Conseillé que l'avâi du démichena po cein que ie n'oïai pe rin cein que sè desai dein lè z'asseillâies. L'ein éttâi ion que n'avâi jamé fé tan dé puffa dein lè Conssets, mâ étai retzo, et vo sèdè que se l'ardzeint paô pa vo bailli de l'esprit, vo fâ adî trovâ d'ai z'amis eimpressâ à veronna pé vè vo.

Adon on iadzo, lo Conseillé étai zu baire onna quartetta pé la Crâix-Bliantze, l'étâi ein hivé, ie fasai fraitzet, ie l'avâi einfata son grand gard'habit, qu'étâi drobliâ avoué dai pi dé tzats, et ie l'avâi douta ein arrevin. Quan lè que l'a volliu parti, et que ie reinfatâvè sa forure, ion dè cliaô que l'éton quie, sè dépatzè dè lai âidi, tot ein lai deseint :

— Et kèmin va voutra dama ?

— Cli bravo Conseillé lai repon :

— Ie vé tot ballameint avoué, po cein que le vint vilhe et que le kemincé à sè dépliémâ.

J. à St-Jean.

INCORRIGIBLES !

MONSIEUR, après souper, lit son journal, s'amuse un moment avec ses enfants — s'il en a — raconte à Madame les incidents de la journée et les nouvelles recueillies, puis il prend son chapeau pour aller à son cercle ou au café, faire son « iass ». C'est sacré.

— Oh ! papa, tu t'en vas déjà ! s'écrient en chœur les enfants, en cherchant à le retenir.

— Mais, chéris, fait la maman, avec un sourire moqueur, vous savez bien que votre papa ne se plait pas à la maison. Il lui faut « son » café.

— Allons, Zéphirine, qu'avances-tu là ? Quand donc t'ai-je dit que je ne me plaisais pas à la maison ?... Tu n'est pas gentille, tu sais, oh ! pas du tout.

— Enfin, je suis bien naïve. On ne changera pas tes habitudes. Tâche, au moins, de ne pas rentrer trop tard.

— Mais non, mais non... Allons, au revoir.

Monsieur est parti. Les gosses s'en vont au lit et Madame, après avoir tout mis en ordre, reprend son ouvrage de couture.

Il est minuit passé. Monsieur, qui a perdu plusieurs parties, ne veut pas rentrer bredouille et s'obstine. Allons, à la revanche.

La revanche n'en est pas une. Nouvelle défaite. L'un des partenaires de Monsieur, que la chance a favorisé, consultant sa montre, déclare sagement qu'il en a assez et veut rentrer.

Mais Monsieur proteste :

— Allons, encore une. Il n'est pas si tard.

On brasse les cartes.

— A qui de « donner » ?

— A moi.

— Alors, « donnez » bien.

— On tâchera.

— Ah ! quel triste jeu ! Que voulez-vous donc que je fasse avec ça ?...

Monsieur, qui, par contre, voit la chance lui revenir, dit :

— Jouons !

Et l'on joue. Monsieur gagne. Il faut continuer, dans l'espoir de compenser les pertes du début. Le partenaire chançard, dont la veine semble faillir, veut tenter encore la partie. Les cartes tombent sur le tapis, la conversation s'anime, les contestations commencent et, à l'horloge, l'aiguille avance. C'est samedi ou plutôt dimanche matin ; le cafetier a « pris une permission ». C'est le grand soir des noctambules.

Les parties se succèdent, jusqu'au petit jour, qui risque soudain un regard indiscret par l'imposte.

— Cette fois, messieurs, c'est l'heure ! fait le cafetier, qui a vu rôder un agent dans la rue.

— Quelle heure ?...

— Mais cinq heures et demie, je vous prie.

— Pas possible ?

— C'est comme ça.

— Que va dire ma femme ?

Et la conversation recommence dans l'office, à la lumière vacillante d'une bougie, sur les moyens — car il y en a plusieurs, paraît-il — d'échapper aux justes reproches de Madame.

— Le meilleur moyen, dit quelqu'un, c'est de ne pas rentrer.

L'avis ne paraît pas avoir beaucoup de succès. Les esprits sont inquiets.

— Moi, en temps ordinaire, je m'arrange toujours à rentrer entre minuit et une heure trois quarts. Parce que, à ce moment-là, la pendule sonne trois fois un coup : minuit et demi, une heure et une heure et demie. Alors, vous comprenez ?...

— Oui, mais vous savez la farce arrivée à ce mari qui rentrait au moment où il sonnait trois heures. Craignant l'algarede et tout en se déchaussant, il lance un regard furieux à l'indiscrète pendule : « Allons, c'est bon, c'est bon, on sait bien que c'est une heure ; pas besoin de le répéter trois fois ! »

— Eh ! bien moi, fit un troisième, j'ai encore un autre moyen, excellent : Je monte l'escalier à reculons. Un jour, un matin, plutôt, où je rentrais après cinq heures, ma femme, entendant du bruit dans l'escalier, vint ouvrir la porte de l'appartement. En me voyant, elle ne s'aperçut pas tout d'abord que je lui tournais le dos : « Alors, d'où peux-tu venir à ces heures ? C'est une honte ! » me fit-elle d'un ton courroucé. « Mais, ma chère amie, lui répondis-je du ton le plus calin possible, je ne rentre pas, tu vois bien que je sors. »

— Allons ! allons ! Messieurs, c'est l'heure : le laitier va vous surprendre ! interrompit le cafetier, en poussant ses clients vers la porte.

J. M.

DEVANT SON ASSIETTE

L'HIVER nous quitte, mais comme à regret, car il ne se presse pas ; quand on le croit parti, il revient soudain, comme Basile au second acte du « Barbier de Séville ». Ainsi, en ce moment, il est bel et bien encore des nôtres et se fait sentir, brrrr ! C'est égal, ses derniers jours sont venus ; il agonise. Or avec lui vont disparaître pour quelques mois — trop courts, hélas ! — certains plaisirs particuliers à la saison froide, ainsi les banquets, les bons diners, avec le dos contre la cheminée ou le fourneau et les pieds dans la chancelière. Il faut avoir chaud à table ; un diner dans une chambre froide ne dit rien et l'indigestion vous y guette.

C'est donc bien l'occasion de parler du roi des gourmets, de Brillat-Savarin, l'auteur de la « Physiologie du goût », qui fut l'hôte de Lausanne, où il voulut bien trouver de son goût les poissons du lac et le « petit blanc ».

Dernièrement, dans le dessein de se procurer les ressources nécessaires pour un monument à Brillat-Savarin, on avait organisé à Paris, un cycle de fêtes gourmandes. A cette occasion M. Georges Montorgueil écrivait :

L'auteur de la « Physiologie du goût » n'était pas un cuisinier ; ce n'était qu'un homme d'esprit qui savait apprécier la cuisine. Et comme il ne l'estimait que loyale, saine et délicate, c'était vers la cuisine française que l'inclinait sa prédilection. On le fait renaitre et l'on fait bien. Il y a là autre chose qu'une amulette et un divertissement de bons vivants. Notre cuisine est une des formes de notre influence à l'étranger.

Si Brillat-Savarin existait encore, il nous dirait, sans doute, que nous avons cessé de cultiver les vertus de la table. Les menus des diners officiels sont lamentables dans leur uniformité ; les diners privés le sont-ils moins ? Tous se ressemblent. L'ordonnance des festins n'est plus dans la saveur surveillée des plats, mais dans la somptuosité du couvert. La pompe du couvert s'est étendue jusqu'aux mets : le chef de cuisine est devenu une sorte d'impresario qui ne travaille que pour la mise en scène.

Comme on a raison d'invoquer la souriante image de Brillat-Savarin ! Il nous rappelle un des temps les plus glorieux de la cuisine française. Il a défini, en d'impeccables formules, cette science de savoir manger sans laquelle il n'est menu qui tienne, et surtout de savoir pour quoi nous mangeons. La gastronomie devrait s'enseigner à l'école, à l'égal des sciences exactes ; c'en est une. Cet avisé psychologue est im-

mortel pour s'en être fait le Descartes. Quand son livre parut, ce fut une révélation : Einstein ne fait pas plus de bruit ; Brillat-Savarin ajoutait, clair et direct, à la joie du festin celle d'en pénétrer le sens.

Un de ses émules, Charles Monselet, a laissé un portrait réussi de l'aimable gastronome. La nature, explique-t-il, l'avait prédestiné à son importante fonction. Elle lui avait donné une haute taille, une santé robuste et un fond précieusement de bon humeur. Sans ambition, enclin à l'étude, suffisamment riche, il semblait devoir mener l'existence paisible et heureuse d'un avocat de province qui a son couvert mis dans toutes les bonnes maisons. Jusqu'à trente-quatre ans, on le vit aller et venir dans ce fertile pays du Bugy, tantôt s'attablant aux grasses hôtelleries, où les volailles rôtiennent par chapelets, tantôt faisant vis-à-vis à quelque jovial curé, souriant au « Pater noster » qui était la prière d'avant-dîner du brillant élève des Joséphistes de Belley ; d'autrefois, tenant tête à de brillants chasseurs que sa verve autant que son appétit éblouissait. « Déjà, écrit Monselet, s'amaassaient dans sa mémoire ces précieuses recettes, qu'il devait léguer à la postérité : la fondue, l'omelette au thon, le faisand étoffé ».

La Révolution venue, les électeurs eurent l'étrange fantaisie de l'envoyer à l'Assemblée constituante. La cuisine électorale n'était pas son affaire. On l'appela à des fonctions simplement municipales. Il y fut zélé et distrait à la fois. Ces temps agités troublaient ses digestions ; prudemment, il s'éloigna, il voyagea, alla jusqu'en Amérique, où le souvenir est resté de quelques plats de sa façon. Lorsqu'il rentra, la Terreur passée, le Directoire, qui payait en assignats, menait grand train. La joie de survivre tempérerait la détresse des finances. La vie de société, doucement, se reconstituait ; la famille prenait plaisir à se retrouver à table ; Brillat-Savarin, ruiné, accepta des postes de tout repos, résigna, en homme qui a plus d'estomac que de caractère, à tous les changements de régime, et tenant que le meilleur des gouvernements est le gouvernement où l'on dîne : ce qui est d'une morale un peu courte, mais les peuples qui l'oublent s'en repentent parfois à l'expérience. Augereau en fit un commissaire aux armées du Rhin ; Napoléon un conseiller à la cour de cassation. Ce fut sur ce siège important qu'il élaborait sa « Physiologie du goût ».

L'ouvrage parut, anonyme, en 1826. Sa sagesse épicurienne, ses notations débonnaires, ses méditations sur un objet qui réunit l'unanimité des suffrages des hommes, lui valurent un accueil enthousiaste. Le livre était « dédié aux gastronomes parisiens par un professeur, membre de plusieurs sociétés littéraires et savantes ». Les lecteurs étaient priés d'adresser leur avis à M. Laplanche, préparateur, 23, rue des Filles-Saint-Thomas. A cette adresse, le rez-de-chaussée était occupé par une officine que tenaient trois pharmaciens. On supposa que le livre avait l'un d'eux pour père. On était loin de soupçonner qu'il était de M. le conseiller à la Cour de cassation qui habitait l'étage supérieur, dans la même maison.

Elle existe encore, cette maison : elle porte à présent le numéro 11. Elle n'a pas changé d'aspect. Intacte, avec ses hautes et larges fenêtres, les guirlandes sculptées de sa façade sur la rue de Richelieu, dont elle fait l'angle. Brillat-Savarin avait choisi cette demeure, attiré, il en fait confidence, par la clientèle de gourmets dont le Palais-Royal était alors le rendez-vous. Là, il se trouvait au centre du royaume de la table, à deux pas des Frères-Provençaux et de Véfour, dont il était l'habitué. Une fois par mois, il traitait chez lui ses compatriotes. Il faisait confectionner en leur honneur les plats du pays, lequel passe encore pour la patrie de la bonne chère. A la fin du repas, que la causerie prolongeait (car « mets caqueté, dit Grimod de La Reynière, ne digère que mieux »), il lisait quelques pages de ses méditations. Ses convives, qu'elles mettaient en belle humeur, pressaient

l'amphitryon de les publier. Il redoutait l'épreuve : enfin, il céda. Mais s'il vit son livre paraître, à peine jouit-il de son succès. Il mourut quelques semaines plus tard, le 2 février 1826, d'une pleurésie qu'il avait contractée le 21 janvier, à la messe anniversaire de la mort de Louis XVI, à St-Denis.

A bon vin... — Monseigneur est en tournée de confirmation dans son diocèse. La cérémonie vient d'avoir lieu dans la petite église de Trou-la-Roguenette, et le bon vieux curé de la localité est tout fier d'avoir son évêque à déjeuner à sa table.

Tout en savourant les mets préparés par Philomène la respectable servante du curé, Monseigneur boit à petites gorgées le vin dont est rempli son verre.

— Eh bien, Monseigneur, que dites-vous de ce cru ?

— « Bonus vinus », répond l'évêque, laconiquement.

Les convives — car il y a là trois ou quatre ecclésiastiques — se regardent interloqués. Monseigneur vient de commettre un barbarisme épouvantable. Monseigneur aurait-il donc désappris le latin ?...

Mais voici qu'on apporte une bouteille, poussiéreuse à souhait. La primeur en est, naturellement, pour l'évêque qui, sentencieusement, fait connaître son avis en disant :

— « Bona vina »...

Stupeur de nouveau, parmi les convives. « Bona vina ! » Qu'est-ce à dire ? Est-ce ainsi qu'on s'exprime en latin ?... Monseigneur a sûrement perdu la mémoire...

Le repas se poursuit néanmoins. On arrive au rôti et, bien entendu, Philomène l'accompagne d'une bouteille de derrière les fagots.

— « Bonum vinum » ! déclare le prélat joyeusement après y avoir goûté...

— Oh ! Monseigneur, s'écrie le vieux curé, je croyais... j'avais peur que...

— Peur de quoi, je vous prie ?

— Que vous aviez oublié le latin... Pensez donc : « bonus vinus, bona vina »... Enfin, vous venez de dire... comme il fallait...

Alors l'évêque :

— Que voulez-vous que je vous dise, monsieur le curé !... A bon vin, bon latin !...

LE TABAC

*Plaisir pur, volupté suprême !
Assis au coin d'un feu brillant,
Qu'il est doux près de ceux qu'on aime
De passer le soir en fumant !
Un vase où le tabac abonde
D'abord est offert à la ronde ;
Telle, aux grands festins de jadis,
Dans un cercle nombreux d'amis
Passait la coupe fraternelle.
Tous, inspirés d'un même zèle,
De leur bouche en pressaient les bords
Bientôt chaque pipe est dehors.
Il faut voir le fumeur habile :
Il vide et rejette avec soin
La cendre, débris inutile
Qui tombe et se disperse au loin.
Un nouveau tabac la remplace :
Des doigts adroitement poussés,
De tous côtés il est pressé.
De même, au siège d'une place,
Vingt canons, à la fois chargés,
Préparent les feux et la foudre
Qui dans peu vont réduire en poudre
Les murailles des assiégés.
Et, comme sous la mèche ardente
Eclate le coup meurtrier,
Sous l'allumette pétillante
S'allume un rapide brasier
S'il fume alors : l'air qu'on aspire
Au fond du palais se retire
Et fait place aux flocons épais
D'une bienfaisante fumée,
Qui vers le ciel s'élève en paix
Comme une vapeur embaumée.
L'œil la suit au plus haut des airs,
Ainsi, sur la plaine des mers,
Le matelot fixe la trace
Du flot salé qui lentement
Se forme, s'éloigne et s'efface
Au sein de l'humide élément.
Tous deux offrent la même image :
C'est le temps qui s'évanouit,
C'est la grâce d'un beau visage,*